bref.

L'essentiel des dernières réunions du CSE
18 juillet 2019

Approbation des PV du CSE du 27 et 28 juin et CSE extraordinaire du 27 juin : la direction propose quelques amendements. Les élus SAM n'ayant pas lu le projet de PV, ne participent pas au vote ou s'abstiennent. Un échange s'ensuit quant au calendrier du CSE. Le PV est approuvé à la majorité, à lire sur cseamdm.fr

Réponses aux réclamations des élus : FO n'a pas transmis de réclamation ce mois-ci.

Consultation sur les orientations stratégiques : vote de l'avis : une discussion préalable a lieu quant à la formulation d'un passage : le SAM-UNSA a rappelé ne pas être à l'origine du droit d'alerte à l'indemnisation. Après intégration d'une correction, l'avis du CSE est voté à l'unanimité et est à lire sur cseamdm.fr *Nota : lors de cette réunion, le DS du SAM-UNSA a rappelé en séance que son syndicat n'a jamais été et ne sera jamais à l'origine d'un droit d'alerte à la Mutuelle.*

Consultation sur le choix du critère de calcul des écarts de rémunération H/F en application de la nouvelle réglementation : la direction demande l'avis de CSE sur le choix d'un des cinq critères qui composent l'indicateur qui sera publié en septembre. L'avis est reporté mois de août.

Bilan trimestriel de l'emploi : l'effectif total de notre entreprise passe à 452 personnes à la fin du 2° trimestre. CDI et CDD sont en augmentation. Les salariés en temps partiel et le recours au travail temporaire sont stable. Les ruptures conventionnelles restent nombreuses.

Bilan trimestriel de l'activité : la production augmente toujours : les primes acquises augmentent de 8% par rapport à l'année dernière, le portefeuille dépasse les objectifs fixés au budget. Les deux caisses de Groupama commencent à apporter des contrats. La dégradation du portefeuille auto ralentit notablement. En revanche l'activité sinistre augmente de près de 10% et les élus du CSE relèvent que l'effectif du service n'a pas cru dans la même proportion. Ils rappellent que le personnel est surchargé et fatigué, que la situation de crise n'est pas encore réglée. Enfin ils s'inquiètent des conséquences économiques du très mauvais taux de traitement des rappels.

Calendrier du projet de nouveau Modèle De Distribution : les grands jalons sont : Consultation du CSE entre le 30 septembre et fin décembre. Mise en place progressive du nouveau Modèle De Distribution à partir de janvier 2020. Enfin un accord GPEC est prévu pour fin novembre. Des directions Technique, Développement et Indemnisation seront crées d'ici la fin de l'année.

Point Oxygène et comptabilité sociétaire : la gestion des modalités de paiement sera mise en place la semaine du 22 juillet. Début septembre le progiciel devrait avoir toute la souplesse requise.
La chaîne de recouvrement est maintenant normalisée. L'encaissement et la remise en vigueur peuvent être faits par le commercial. Une formation en septembre permettra aux conseiller d'être plus à l'aise avec l'activité compta. Le taux de prise d'appel s'améliore grandement et il n'y a plus de retard GED.

Point SAS Mutopia : notre entreprise est propriétaire de la SAS Mezzo depuis le 8 juillet. L'emprunt renégocié devrait être signé fin août. Le taux est 1,11 % contre 4 ,70 % pour l'emprunt initial.

Point d'information sur la situation à l'indemnisation : la médiation continue au corpo1. Une directrice prendra la tête de l'indemnisation en octobre prochain. Le responsable actuel prendra une fonction d'appui technique transverse auprès de la nouvelle directrice.

Consultation sur la demande de rupture conventionnelle d'un salarié protégé : le CSE vote à l'unanimité pour la rupture du contrat de Sadek Fodil.